

Informatique en nuage

La tendance, observée depuis des années, à ne plus exploiter soi-même son système informatique mais à faire appel à un fournisseur spécialisé ne cesse de se renforcer. Pour la Suisse, cette évolution soulève des questions concernant le stockage physique des données. Si, dans le domaine des TIC, les frontières nationales se sont pratiquement effacées sur le plan technique, elles restent bien présentes des points de vue politique, économique et de la protection des données. La manière dont la Suisse exploite les opportunités et gère les risques liés à l'externalisation des données et systèmes est également importante pour l'approvisionnement du pays. De plus, la concentration croissante du marché avec la dominance de quelques fournisseurs mondiaux crée de fortes dépendances, et peut causer des difficultés en matière de protection des données et favoriser la concentration de risques économiques. Dans ce contexte, il convient de procéder à une pesée des intérêts entre disponibilité et confidentialité des données.

Interconnexion

Bien souvent, les processus TIC se déroulent aujourd'hui entre un grand nombre d'entreprises et des sites géographiquement dispersés. Les nombreux avantages de ces systèmes s'accompagnent de risques spécifiques en matière d'approvisionnement. À titre d'exemple, une panne subie par un fournisseur de services de paiement électronique peut provoquer des problèmes d'approvisionnement dans le commerce du détail (approvisionnement alimentaire). Le fournisseur peut, de son côté, être affecté par des perturbations survenues chez son fournisseur de services TIC. L'interconnexion internationale croissante et l'allongement des chaînes d'approvisionnement qui en découle augmentent les risques de perturbations, qui surviennent souvent en dehors de la zone d'influence des clients finaux.

4.4 Cadre réglementaire

Suisse

Équilibre des conditions-cadre réglementaires

Trois exemples permettent d'illustrer l'importance d'un bon équilibre entre les préoccupations politiques et la garantie de la sécurité en matière d'approvisionnement.

- En raison des efforts et directives visant une réduction des coûts de la santé, les fabricants de médicaments génériques (médicaments dont le brevet a expiré), notamment, sont sous pression en raison des coûts et décident parfois de retirer du marché des médicaments bien établis en Suisse.
- Ces dernières années, l'extension des surfaces réservées à l'urbanisation et l'agriculture intensive ont accru la pression sur les espaces réservés aux eaux et ont par endroits entraîné l'abandon de captages et la détérioration de la qualité des eaux. Les ressources hydriques doivent être protégées pour obtenir de l'eau potable afin qu'à l'avenir aussi, on en dispose grâce au captage naturel. Ces interactions gagnent progressivement en visibilité auprès du grand public et dans les agendas politiques. Des progrès sont réalisés au niveau législatif, mais il reste à voir s'ils permettront de corriger les lacunes observées au niveau de l'exécution. Les attentes de la population de même que la présence médiatique des thèmes relatifs à l'eau potable resteront élevées au cours des années à venir.
- L'évolution du secteur agroalimentaire suisse sera notamment façonnée par les débats relatifs à l'initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ». Le projet entend réduire de 50 % d'ici à 2027 les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Les pertes d'éléments fertilisants devront elles aussi être réduites de manière adéquate d'ici à 2030. Cette initiative montre que le Parlement est disposé à tenir davantage compte des aspects environnementaux dans sa politique agricole, ce qui devrait avoir une incidence sur l'approvisionnement.

